

M2 IPAL : objectifs et organisation

Le parcours **IPAL - Ingénierie de projets avec l'Amérique Latine** s'inscrit dans le cadre du Master Mention Civilisations, cultures et sociétés. Il forme des professionnels en élaboration et gestion de projets de nature socioculturelle, économique, technologique ou institutionnelle, développés avec des partenaires latino-américains ou en relation avec l'Amérique Latine. Leur réalisation dépendant d'une connaissance approfondie des modes de fonctionnement et des réalités latino-américaines, la formation s'appuie sur la pluridisciplinarité et la professionnalisation avec :

- des apports de connaissances sur les aspects culturels (pratiques, spécificités nationales, etc.), institutionnels et juridiques (législations, cadre politique), économiques et commerciaux (droit et normes, marché, intégration régionale, etc.) des contextes latino-américains,
- la mise au point du projet professionnel grâce à deux actions pédagogiques complémentaires :
 - l'accompagnement individuel des étudiants dans la formulation d'un projet personnel enrichi par l'observation critique réalisée dans le cadre d'un stage d'une durée minimale de 14 semaines à effectuer en Amérique latine ou dans une structure française ou européenne en lien avec l'Amérique latine,
 - un travail collectif de formulation de projet (Projet tutoré).

Compétences visées

- Les diplômés en formation initiale sont des spécialistes de l'Amérique latine, aire socio-culturelle perçue comme le cadre de développement de leur vie active dans le domaine de la coopération au développement en association (ONG), bureau d'étude, collectivité territoriale, bailleurs de fonds, entreprise ou institution publique spécialisée.
- Les diplômés en formation continue développent des compétences pour renforcer les capacités de leur structure professionnelle d'origine à élaborer, formuler et mettre en œuvre des projets en coopération avec des structures latino-américaines.

Débouchés professionnels (base ROME)

- Expert en développement de projets (formulation, mise en œuvre, suivi-évaluation)
- Chargés de programmes/projets (ONG, collectivités territoriales, opérateurs de développement, banques de développement)
- Directeur d'association à caractère social, caritatif
- Chargé de mission (projet de développement, social, économique et culturel)
- Chargé d'analyse et de développement de projet
- Chargé d'études (identification de projets, prospective, veille stratégique)

Organisation des enseignements obligatoires

Les enseignements ont lieu du lundi matin au vendredi soir. Le projet tutoré, qui sera mené sur au moins un jour par semaine, est consacré à la formulation d'un projet collectif destiné à être mis en œuvre par un partenaire professionnel. Le résultat de ce travail est remis au partenaire avant le départ en stage (au plus tôt fin février). À l'issue de la période de stage, soit au mois de septembre suivant, a lieu, la soutenance du mémoire professionnel devant un jury. Etant donné l'intensité et la concentration des enseignements et des activités, l'apprenant-e doit disposer d'une grande disponibilité durant tout le temps de la formation.

L'assiduité est obligatoire à tous les cours offerts par l'IPEAT.

Le 23 septembre 2014, le Conseil d'Administration de l'Institut a voté la mesure suivante : si un étudiant a 2 absences injustifiées dans une UE au cours du semestre, il sera rayé de la liste des inscrits dans cette UE et sera déclaré "ajourné" à l'examen.